



CÉLÉBRATION DU 20E ANNIVERSAIRE DE LA CDPH

BOÎTE À OUTILS POUR LA CÉLÉBRATION

pour les groupes d'auto-représentants et les organisations qui les soutiennent

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
COMMENT SE DÉROULERA LA CÉLÉBRATION	3
ÉTAPE 1 : PLANIFIER VOTRE ÉVÉNEMENT LOCAL	4
ÉTAPE 2 : PARTAGER VOS RÉCITS	9
DE L'AIDE PENDANT VOTRE PLANIFICATION	11
MERCI !	11
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	12

INTRODUCTION

À quoi sert cette boîte à outils ?

Plena International organise une célébration du 20e anniversaire de la CDPH.

Cette boîte à outils s'adresse aux groupes d'auto-représentants et aux organisations qui les soutiennent et qui souhaitent participer aux célébrations.

Les célébrations comprendront :

- Des événements communautaires locaux
- Une diffusion en ligne de 24 heures et un événement international de célébration en ligne, qui aura lieu le 3 décembre, Journée internationale des personnes handicapées

Cette boîte à outils vous donne des informations pour planifier et organiser un rassemblement local dans votre communauté.

Vous n'avez besoin ni d'expérience ni de beaucoup de ressources pour participer. Cette boîte à outils vous guidera.

Quel est l'objectif de la célébration ?

Les Nations Unies ont adopté la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH) le 13 décembre 2006.

Les pays ont commencé à appliquer la CDPH le 3 mai 2008. 2026 marque les 20 ans de la création de la CDPH.

À propos de Plena Inclusión et d'Inclusion International

Plena Inclusión est une organisation faîtière espagnole qui défend les droits des personnes ayant un handicap intellectuel et développemental ainsi que de leurs familles. Plena Inclusión est membre d'Inclusion International.

Plena Inclusión et Inclusion International estiment que les personnes ayant un handicap intellectuel ont le droit d'être entendues.

Inclusion International et Plena Inclusión mènent un projet commun appelé Plena International. Il s'agit d'une rencontre où les auto-représentants se réunissent tous les deux mois pour discuter de sujets tels que l'accessibilité, l'emploi et la vie autonome.

Pourquoi cette célébration est-elle importante pour les auto-représentants ?

Cette célébration est importante pour les auto-représentants de Plena International car la CDPH a facilité leur travail.

Elle a permis à un plus grand nombre de personnes de mieux connaître les droits des personnes handicapées. Les auto-représentants peuvent s'appuyer sur la CDPH pour faire entendre leur voix avec plus de force et défendre l'inclusion de toutes et tous.

COMMENT SE DÉROULERA LA CÉLÉBRATION

Participer est simple. Voici tout ce que vous devez faire, en trois étapes :

ÉTAPE 1

Organisez un événement local

Organisez une célébration de la CDPH dans votre communauté, en octobre ou novembre 2026.

ÉTAPE 2

Partagez vos messages avec nous

Envoyez-nous vos photos, vidéos, messages et récits de votre événement avant le 30 novembre 2026.

ÉTAPE 3

Rejoignez la célébration en ligne

Retrouvez en ligne des groupes d'auto-représentants du monde entier le 3 décembre 2026.

Dans cette boîte à outils, nous aborderons les étapes 1 et 2. Nous partagerons bientôt plus d'informations sur l'étape 3.

ÉTAPE 1 : PLANIFIER VOTRE ÉVÉNEMENT

LOCAL

Pour célébrer la CDPH, nous souhaitons que les auto-représentants organisent des événements dans leur communauté. Vous pouvez le faire en présentiel ou en ligne !

Lors de ces événements, vous pouvez parler aux gens de la CDPH et du travail que font les auto-représentants pour encourager les autres à la respecter.

Après l'événement, vous pouvez partager avec nous ce que les gens ont dit, ainsi que des photos et des vidéos. Nous les partagerons lors de l'événement international en ligne du 3 décembre !

Idées d'événements

Votre groupe ou votre organisation peut organiser différents types d'événements. L'événement n'a pas besoin d'être grand. Par exemple, vous pourriez :

- Organiser un café matinal dans votre organisation ou dans un café local



- Proposer une courte formation ou une présentation sur la CDPH
- Organiser une journée portes ouvertes dans votre groupe, ou organisation pour faire découvrir votre travail, votre lieu de vie et vos activités.
- Installer une table ou un stand d'information dans votre communauté, par exemple à la bibliothèque ou à la mairie, pour aider les gens à comprendre ce qu'est le handicap et le travail que vous accomplissez.
- Donner une présentation dans une école, un centre sportif ou une association de quartier.
- Organiser des expositions artistiques, ou faire appel à des artistes en situation de handicap, des troupes de théâtre ou des groupes de danse.

Que faire lors de votre événement

Lors de votre événement, vous pourriez :

- Présenter le travail de plaidoyer local ou national réalisé au cours des 20 dernières années.
- Discuter de ce que représente la CDPH pour les auto-représentants et pour votre organisation.
- Examiner ce qui a changé et ce qui doit encore changer, et comment cela affecte la vie des personnes handicapées.
- Recueillir des messages d'auto-représentants, de familles et de professionnels sur la CDPH et le travail accompli autour d'elle.

Qui doit planifier l'événement ?

Votre groupe ou les auto-représentants doivent développer les idées et planifier l'événement, avec le soutien de votre organisation. Le rôle de l'organisation est d'aider à concrétiser le plan, par exemple en apportant un soutien logistique, budgétaire et en matière de communication.

Qui inviter

Il est conseillé d'attirer du monde à votre événement en préparant des dépliants et des affiches et en envoyant des invitations. Vous pouvez inviter la famille, les amis et les personnes qui vous soutiennent.

Il vaut également la peine d'inviter des personnes extérieures à votre groupe, comme :

- Des conseillers municipaux ou des responsables politiques locaux
- Des groupes communautaires et des associations de quartier
- Des écoles ou des établissements scolaires locaux
- Des médias locaux (par exemple, votre journal ou votre radio communautaire)

Inviter ces personnes contribue à faire connaître la CDPH et votre travail au sein de la communauté au sens large, pas seulement auprès de celles et ceux qui connaissent déjà les droits des personnes handicapées. C'est une belle occasion de créer de nouveaux liens et de faire grandir votre groupe !

Quand organiser votre événement

Les groupes doivent organiser leurs événements locaux un à deux mois avant la célébration principale en ligne du 3 décembre. Par exemple, en octobre ou novembre 2026. La section Informations complémentaires contient une liste de vérification pour vous aider.

Si vous planifiez déjà un événement ou une réunion à cette période, vous pourriez y ajouter un volet consacré à la CDPH. Par exemple, si une réunion est prévue, vous pourriez ajouter une heure à l'ordre du jour pour la célébration !

Budget et idées à faible coût

Nous ne pouvons pas fournir de budget ni de financement pour les événements locaux ; chaque groupe doit donc couvrir ses propres frais.



Votre groupe pourrait collecter des fonds pour l'événement en collaborant avec votre organisation ou en trouvant des sponsors.

Vous pouvez également réduire les coûts en :

- organisant l'événement au sein de votre propre organisation
- empruntant gratuitement une salle de réunion dans une bibliothèque ou un centre communautaire local.

-
- demandant à chacun d'apporter des collations à partager, plutôt que de payer un traiteur.

ÉTAPE 2 : PARTAGER VOS RÉCITS

Comment préparer un récit

Merci de partager avec nous les récits de votre événement.

Nous les utiliserons lors de la célébration en ligne du 3 décembre. Nous demanderons également à certains groupes de faire une présentation.



Votre récit peut être :

- Un témoignage personnel sur les droits des personnes handicapées et la CDPH dans votre communauté.
- La célébration d'une réalisation de votre groupe rendue possible grâce à la CDPH.
- Un message d'espoir ou un appel à l'action pour l'avenir.
- Une courte vidéo, un diaporama photo ou un message oral.
- Une célébration commémorant l'anniversaire de la CDPH.

Que nous envoyer

Envoyez-nous l'un des éléments suivants :

- Des photos de votre événement

- Une courte vidéo, de 5 minutes maximum
- Des messages écrits ou des citations de personnes présentes à votre événement
- Un court compte-rendu de ce qu'a fait votre groupe

Merci de nous indiquer également :

- Le nom de votre groupe
- Votre pays
- La date de votre événement
- Le nom des personnes que nous devrions remercier ou créditer

Comment nous l'envoyer

Envoyez vos fichiers par courriel à mark@inclusion-international.org

Si vos fichiers sont trop volumineux pour être envoyés par courriel, téléchargez-les dans [le dossier Google Drive](#). Si vous ne savez pas comment faire, écrivez-nous et nous vous aiderons.

La date limite est le 30 novembre 2026. Merci d'envoyer tous les éléments avant cette date afin que nous ayons le temps de les préparer pour le 3 décembre.

Vous pouvez envoyer votre message en anglais, en français, en espagnol ou en portugais. Si vous envoyez une vidéo, joignez également, si possible, une transcription écrite de ce qui est dit. Cela nous aide à la traduire.

Demander l'autorisation

Avant de nous envoyer des photos ou des vidéos de personnes, ou le récit de quelqu'un, assurez-vous que toutes les personnes concernées sont d'accord pour les partager.

La section Informations complémentaires comprend un formulaire d'autorisation que vous pouvez imprimer et utiliser.

DE L'AIDE PENDANT VOTRE PLANIFICATION

Vous pouvez nous écrire par courriel pour obtenir de l'aide ou des conseils pendant le processus de planification :

Inclusion International

Mark Mapemba – Mark@inclusion-international.org

Ailis Hardy – Ailis.Hardy@inclusion-international.org

Plena Inclusión

Natalia Perez – nataliaperez@plenainclusión.org

Ana –

MERCI !

Merci de participer à ce projet avec nous ! Nous avons hâte de découvrir vos événements.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Ordre du jour suggéré

Cet ordre du jour convient à un événement de deux heures. Vous pouvez le raccourcir ou l'allonger.

Durée	Déroulement
10 min	Accueil. Saluez les participants et expliquez pourquoi tout le monde est réuni.
15 min	Une brève introduction à la CDPH : ce qu'elle est et pourquoi elle compte.
20 min	Une personne du groupe partage un témoignage sur ses droits.
30 min	Discussion en petits groupes, à l'aide des questions ci-dessous.
15 min	Pause avec rafraîchissements.
20 min	Enregistrement de votre message, photo ou vidéo pour le 3 décembre.
10 min	Remerciements et clôture.

Questions de discussion

Utilisez ces questions pour la discussion en petits groupes prévue dans votre ordre du jour :

- Que représente la CDPH pour vous ?
- Qu'est-ce qui a changé pour les personnes handicapées dans votre communauté au cours des 20 dernières années ?
- Qu'est-ce qui doit encore changer ?
- Pouvez-vous partager un moment où vos droits ont été respectés, ou un moment où ils ne l'ont pas été ?
- Comment votre groupe utilise-t-il la CDPH dans son travail ?
- Quel message souhaitez-vous partager avec les auto-représentants du monde entier ?

Liste de vérification pour la planification

Utilisez cette liste pour suivre l'avancement de votre plan. Notez qui s'occupe de chaque tâche et cochez-la une fois terminée.

Vous n'êtes pas obligés de tout faire dans cette liste. Utilisez les éléments qui conviennent à votre groupe.

Détails de votre événement

Nom de votre groupe	
Pays	
Date de votre événement	
Heure	
Lieu	
Qui dirige le projet ?	

Votre liste de vérification de planification

À faire	Qui s'en charge ?	Fait
Commencer à planifier		
Décidez du type d'événement que vous allez organiser (voir Idées d'événements à la Section 3).		

À faire	Qui s'en charge ?	Fait
Fixez ensemble la date, l'heure et le lieu.		
Vérifiez que le lieu est accessible à toutes et tous.		
Décidez qui dans le groupe fera quoi.		
Fixez un objectif ou un budget simple pour l'événement.		
Lisez l'ordre du jour suggéré et le Guide de discussion dans la section Informations complémentaires.		
Décidez de votre ordre du jour et de ce que vous voulez faire pendant l'événement.		
Si vous prévoyez des intervenants, invitez-les et assurez-vous qu'ils sont disponibles à la date prévue.		
Envoyer les invitations		
Préparez vos invitations, affiches et informations en langage facile à lire.		
Envoyez les invitations au moins 3 semaines avant l'événement.		
Invitez la famille, les amis et les personnes qui vous soutiennent.		
Invitez également des personnes extérieures au groupe, comme des		

À faire	Qui s'en charge ?	Fait
conseillers municipaux, des écoles ou des médias locaux.		
Partagez des informations sur l'événement sur les réseaux sociaux.		
Organiser l'événement		
Peu avant le jour de l'événement, faites une répétition ou une réunion préparatoire pour vous assurer d'être prêts.		
Organisez votre célébration locale !		
Prenez des photos et des vidéos, avec l'accord de toutes les personnes concernées.		
Recueillez les formulaires d'autorisation afin de pouvoir utiliser et partager les photos et vidéos.		
Recueillez les récits, messages et retours de toutes les personnes présentes.		
Avant le 30 novembre — Envoyez-nous vos messages		
Choisissez vos meilleures photos, vidéos, récits ou messages.		
Envoyez-les-nous afin que nous puissions les partager le 3 décembre.		

À faire	Qui s'en charge ?	Fait
3 décembre — Rejoignez la célébration !		
Regardez la diffusion en direct de Plena International et partagez-la avec d'autres personnes.		
Rejoignez la réunion en ligne de Plena International à l'heure convenue.		
Célébrez avec des groupes du monde entier.		

Formulaire d'autorisation

[Voici le lien vers un formulaire d'autorisation](#) que vous pouvez utiliser pour recueillir le consentement des personnes à l'utilisation de leurs photos, vidéos et récits. Vous devrez ajouter le nom de votre organisation aux emplacements surlignés.

Modèle d'affiche

[Voici le lien vers des modèles d'affiche et de dépliants](#) pour votre événement. Vous pouvez les copier, les coller et les compléter avec les informations de votre groupe. Mais ce ne sont que des pistes pour vous aider à démarrer ! N'hésitez pas à créer les vôtres.